



BOURSE AUX VELOS DE LA FÊTE DE LA MOBILITE



Plan d'eau -54150 Val de Briey

Samedi 21 et Dimanche 22 mai 202

Règlement

Pour les vendeurs : les dépôts seront autorisés au stand « Bourse aux vélos » sur le parking du Plan d'Eau à BRIEY. Samedi après midi et dimanche matin.

Seuls seront acceptés les vélos en bon état de marche : les accessoires non fixés (antivol- pompe- casque ...) seront refusés sauf s'ils accompagnent un vélo.

Une fiche de dépôt sera remplie par le vendeur.

Le vendeur devra produire une pièce justificative d'identité (CNI- Passeport)

Si le vendeur possède la facture d'achat du vélo qu'il souhaite revendre, ne pas hésiter à la fournir. **Attention** : pour la vente d'un vélo gravé (marquage bicycode) il faut obligatoirement fournir le passeport marquage.

Les prix sont libres mais LE ST2B se réserve le droit de refuser le dépôt d'un vélo à un prix trop élevé.

Chaque famille pourra déposer jusqu'à 2 vélos – adultes – enfants

Le vendeur récupérera le chèque de règlement le dimanche après-midi (jusque 16h) Les vélos invendus seront rendus gratuitement à leur propriétaire.

Pour l'acheteur : il devra établir un chèque du montant demandé à l'ordre du vendeur. (Aucun autre moyen de paiement ne sera accepté) et devra produire une pièce justificative d'identité

Je soussigné avoir pris connaissance Du règlement et l'accepter	Vélo(s) N° : N° :
Le déposant :	

Le ST2B se dégage de toute responsabilité en cas de vol ou détérioration du matériel mis en vente ainsi que de tout souci bancaire.